



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

1^{er} juillet 2010

UN PROTOCOLE STRUCTURANT L'AVENIR ???

BRIA

Le document protocolaire préconise *la plus grande centralisation possible au niveau national*. L'objectif à peine déguisé est la suppression de tous les BRIA métropolitains pour ne garder que le BNIA !

Comment maintenir le niveau actuel d'expertise et de compétence des agents sur la zone de couverture du futur Bureau Unique ?

Quid alors du support fourni aux aérodromes pour les questions de messagerie, gestion PLN et participation à la fourniture du service d'alerte ?

FO S'oppose à la destruction des BRIA et demande le maintien du dispositif actuel.

BASSES COUCHES

La réorganisation de l'espace aérien inférieur sera *fondée sur la réduction à une quinzaine de SIV/approches centrales*. Cette nouvelle organisation aura vocation à être *promue au niveau FABEC comme un modèle d'intégration des services contrôle d'aérodrome/contrôle d'approche/information de vol*. La diminution du nombre d'organismes ICNA permettra des *politiques d'affectation et de formation plus robustes*.

Sous prétexte d'efficacité économique : on devine une volonté de coller au plus près des modèles de nos homologues européens (DFS, SkyGuide) qui ont déjà ou sont en voie d'externaliser une grande part des services.

Que deviendront les contrôles d'aérodromes actuels ? Et les terrains dont l'approche aura été supprimée ? A titre d'exemple la DFS a déjà externalisé les TWR en créant une filiale....

Aujourd'hui la DGAC n'a pas affiché la volonté nécessaire au fonctionnement correct des groupes F et G. Quelles options seront prises pour assurer le contrôle d'aérodrome sur ces terrains et ceux issus de la réorganisation annoncée ?

On aurait pu penser que les approches supprimées seraient reclassées en contrôle d'aérodrome assuré comme aujourd'hui par les TSEEAC...Ne rêvons pas ! Cela semble impossible au vu du recrutement limité à 147 TSEEAC pour 2011-2012. Cela ne permettra pas de subvenir aux besoins actuels, sans compter les départs prévus sur cette période qui n'apparaissent pas dans le texte du protocole !!!

Que penser de *la stratégie pour les systèmes ATM TWR et APP* ?

Pour reprendre la terminologie du texte protocolaire, seuls *les très gros et gros terrains (groupes A à C avec salle approche)* bénéficieront d'une politique d'évolution et de rénovation des systèmes ATM.

Les *moyens-petits terrains* (groupe C sans salle d'approche jusqu'au groupe F et G) garderont leurs systèmes actuels !!!

La modernisation s'arrêtant à certains gr C, quel sera l'avenir des autres quand l'écart technique se creusera ?

Que signifient donc exactement les termes « tous ensemble » et « du sol à illimité » pour la DGAC et ses « partenaires » (SNCTA et l'UNSA-UTCAC-SATAC) ???

DEROULEMENT DE CARRIERE TSEEAC

Le remplacement proposé du système actuel des assistants de classe par une nouvelle classification des fonctions TSEEAC en 3 niveaux basés sur les travaux du GT ESARR5, si elle permet de reconnaître l'expertise et les compétences multiformes de certaines filières TSEEAC, ne doit toutefois pas conduire à figer les possibilités d'évolutions sur un même poste qu'offre le système actuel (ass classe C, puis B, puis A).

Il serait dommage de ne pas généraliser le système de progression automatique dont bénéficient certaines filières comme les inspecteurs de surveillance, les concepteurs de procédures, CTE, etc...

L'administration doit véritablement prendre conscience des compétences des TSEEAC et accorder à tous des possibilités de progression, en fonction de l'expertise acquise au sein de chaque métier. Cela passe par des conditions d'évolutions communes à tous les TSEEAC ainsi que par l'augmentation du nombre de postes d'emplois fonctionnels RTAC et CTAC. Chaque filière de métier doit pouvoir prétendre à des déroulements de carrière équivalents et une reconnaissance de l'expertise.

La juste valorisation et la nécessité de reconnaissance de l'ensemble des fonctions exercées par les TSEEAC ont amené le SNNA-FO à proposer une refonte globale de la grille indiciaire TSEAAC et une revalorisation des indices terminaux plutôt que des aménagements indiciaires réservés aux mêmes catégories protocole après protocole.

INFORMATION AERONAUTIQUE

La transition proposée de l'AIS vers l'AIM, démarche ambitieuse et valorisante sur le papier, semble surtout théorique. Sa transcription en pratique ne doit pas se résumer à la seule énumération d'outils du futur (AIXM, NOPIA, EAD, NOTAM digital : outils dont l'implémentation ne manquera certainement pas de poser le lot de difficultés techniques habituelles...). L'aspect humain et les réels impacts opérationnels ne doivent pas être minimisés. Chacune des fonctions TSEEAC (AIP, BNI, informateurs aéronautiques, BRIA, BTIV) doit être reconnue et valorisée si l'on souhaite que notre modèle AIS français soit l'un des piliers dans la chaîne ATM/CNS/AIS au sein du FABEC.

CONCEPTION DE PROCEDURES

Afin de réussir à atteindre l'objectif ambitieux affiché par la DSNA de mise en œuvre totale de la navigation de surface (RNAV) pour 2016, une véritable réflexion au niveau national, impliquant l'ensemble des TSEEAC concepteurs de procédures, doit s'engager. Cette réflexion globale et transparente doit conduire à :

- moderniser le réseau national au travers d'une coordination cohérente,
- professionnaliser nos procédés et méthodes de conception/production,
- renforcer la légitimité du concepteur de procédure, véritable architecte de la trajectoire aérienne, en lui conférant un réel rôle de *responsable de projet*,
- densifier la diffusion des connaissances afin de maintenir un haut niveau de culture Pans-Ops par une large participation des concepteurs aux divers panels d'experts,
- rechercher l'efficacité dans le développement d'outils facilitateurs de conception (GéoTitan) en poursuivant en permanence les gains de productivité.

D'autre part, la DSNA se doit de valoriser le savoir français auprès de nos partenaires du FABEC en promouvant les forces de notre système basées sur l'expertise des agents en place, expertise reconnue par l'OACI.

SURVEILLANCE

La jeunesse des structures françaises créées au cours de ces 3 dernières années mérite certainement une attention particulière et une consolidation de notre modèle.

Cette phase de consolidation de nos structures et de nos missions nous semble assez peu développée dans le protocole qui nous est soumis.

Nous trouvons dans le texte proposé beaucoup de références à des politiques européennes et des orientations AESA que nous devrions suivre (ou subir ??) mais toute volonté de faire valoir et de promouvoir un modèle et une conception française du service en est quasiment absente.

Les seules orientations du texte allant dans le sens de la promotion de la DSAC nous paraissent relever de la profession de foi et du vœu pieux plutôt que de réels projets.

Les comparaisons avec les autres autorités de surveillance du FABEC en termes de moyens et de missions nous paraissent également dangereuses car orientées sur la réduction des coûts et des effectifs.

Sur ce sujet, nous n'avons toujours pas de résultats concrets concernant les études comparatives des différentes autorités de surveillance européennes. Mais cela n'a pas empêché la DGAC de nous affirmer que nous étions trop chers et que nous devrions recentrer nos missions trop nombreuses par rapport à l'activité de nos voisins.

Tout cela reste donc très imprécis quant aux rapports avec nos voisins et avec les autorités européennes. Il nous semble que c'est prendre un risque important que de ne pas avoir consolidé notre jeune modèle national avant que de chercher une « consolidation » européenne dont les objectifs réels restent assez flous.

DES OPTIONS D'AVENIR ??

Bien d'autres sujets abordés dans ce protocole nous paraissent hasardeux voire contradictoires et dangereux.

Comment la DGAC peut-elle affirmer :

- *la volonté d'un juste équilibre entre les métiers de la DGAC* alors que ce protocole annonce la disparition de pans entiers d'activité confirmée par la faiblesse ou le quasi arrêt des recrutements de certains corps (ADM, OE, IESSA) ?
- *vouloir reconnaître la filière technique, développer la coopération technique européenne* et annoncer les suppressions et réorganisations de services techniques ainsi que la mise en extinction du corps des IESSA ?
- *la rénovation des fonctions supports* alors que l'objectif réel est d'externaliser et de supprimer ces fonctions ?
- *renforcer la place des TSEEAC* alors que l'ENAC ouvrira les formations au marché national et international ?
- *construire un AIM basé sur des services de la DO, BTIV et BRIA notamment, moderniser les outils des BRIA* alors que l'on souhaite fermer ces derniers et les CIV ?
- *souhaiter développer une politique d'intéressement* alors qu'à notre avis l'intéressement est directement lié à une notion de redistribution de bénéfices ? Le but d'un service public est-il de réaliser des bénéfices ?

Pour le SNNA-FO le protocole aujourd'hui proposé mène au démantèlement et à la destruction de la DGAC et de ses structures dans le but final de réaliser une fusion au sein d'un prestataire unique. Nous encourageons chacun à faire une lecture attentive et exhaustive de ce projet de texte. Les contradictions ne sont pas rares et il est intéressant de mettre en parallèle les grands principes et les grandes idées avec les mesures plus concrètes.

Pour FO il est impossible d'associer d'un côté performance, qualité, sécurité, service public, etc... et de l'autre les faibles recrutements annoncés, les suppressions de services, la réduction du nombre de centres, la diminution des coûts, l'externalisation, etc...